

## « Pêche et défense du milieu aquatique font bon ménage »

L'assemblée annuelle de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) a tenu toutes ses promesses. Tous les problèmes liés à la protection de la pêche et de la nature ont été abordés, sans tabou.

Avec 1 086 pêcheurs, le milieu de la pêche sous la responsabilité de l'association, qui part géographiquement du Mont de Fourche au pont de Briaucourt, sur les cours d'eau du Breuchin, le Tempa, le Beuletin, la Lanterne, les ruisseaux d'Effreney, le Raddon, Croslières et autres étangs de la Poche ou des 7 Chevaux sont sous haute surveillance dans tous les sens du terme.

Son président, Claude Stevenot, a d'entrée lancé le « bouchon » pour les habitants des 43 communes des trois communautés de communes (Pays de Luxeuil, Mille Etangs et Triangle Vert) concernées par le secteur de pêche sous la responsabilité de l'association, afin que le civisme des populations préserve une eau toujours plus bleue et une nature environnante toujours plus verte.

Et de rappeler que l'association par ses membres « bénévoles » a organisé plusieurs chantiers concernant les nettoyages, ramassages des débris, débroussaillages de plantes invasives, renouée et balsamine et autres embâcles dans les cours d'eau.

Sans omettre les deux emplacements de régulation du canal



**Le président de l'AAPPMA Claude Stevenot se déclare ouvert au dialogue constructif.**

à Breuchotte afin de suivre au mieux la continuation écologique de ce vaste secteur.

### **Une école de pêche qui fait des adeptes**

L'association a pris la décision de faire la part belle à la jeunesse. Des ateliers pêche nature sont lancés, l'accueil des Francas des communautés de communes, l'organisation des journées de pêche de loisirs pour les écoles de Baudoncourt, Raddon et Breuchotte, une journée découverte pêche à la mouche pour les élèves de la Maison familiale rurale d'Aillevillers, soit 222 enfants pour 136 heures de fonctionnement ont trouvé des échos favorables. De la motivation pour eux qui deviendront des « apôtres pêche et nature. » Avec un alevinage de quelques 4 421 kgs de poisson, « l'hameçon » est dans leur camp.

Le président n'a pas manqué de confirmer que sur le plan piscicole, l'année 2023 a été marquée par des actes inacceptables comme l'assèchement volontaire du canal de Corravillers avec pour conséquence des centaines de poissons morts, le vandalisme de l'empellement de la prairie de Breuchotte, des pollutions à répétition du Morbief. Autant d'actes décevants qui restent anormalement impunis...

Sans oublier les braconnages pour ne pas dire pillages comme l'a martelé le président. D'où une demande aux pêcheurs ou autres personnes de signaler ces agissements aux autorités.

Malgré ces avatars, Claude Stevenot, qui ne compte plus ses années de service, entend mener à bien les projets avec l'aide de tous les bénévoles de l'association.